

LE PARC NATUREL
EXPLIQUÉ À SES
HABITANTS



Ensemble, *ré*-inventons notre territoire !

Le mot du Président



Un parc naturel, qu'est-ce que c'est ? Combien y en a t'il en Wallonie ? Où se situe le Parc naturel des Plaines de l'Escaut ? Quelles sont les principaux atouts de ce territoire ? À quoi sert-il ? Comment, en tant qu'habitant, puis-je m'impliquer pour ce territoire qui est le mien ?

Vous trouverez les réponses dans cette brochure.

Je souhaite que ces éléments d'information ne soient qu'un point de départ. Qu'ils vous donnent envie de connaître, de vivre, de préserver, et de transmettre nos patrimoines.

Ensemble, ré-inventons notre territoire !

Pierre Wacquier,
*Président du Parc naturel des Plaines
de l'Escaut*

Sommaire

Le mot du Président	p. 2
Un parc naturel, qu'est-ce que c'est ?	p. 3
Les parcs naturels wallons	p. 4
Le PNPE en quelques chiffres	p. 5
Le PNPE, un territoire rural aux multiples facettes	p. 6
Un parc naturel en actions	p. 8
Des habitants qui se mobilisent	p. 10
La Maison du Parc naturel	p. 12

*Pour nous suivre, pensez également à vous inscrire
sur notre page Facebook :
www.facebook.com/plaines.delescaut*

Un parc naturel, qu'est-ce que c'est ?

Un parc naturel est un territoire rural, à forte identité, qui recèle des paysages remarquables et abrite une faune et une flore riches et diversifiées.

Mais il s'agit, aussi et surtout, d'un espace où des gens vivent, travaillent, pratiquent leurs loisirs,...

Dans un parc naturel, la protection de la nature est donc une mission importante, mais elle n'est pas la seule. Que du contraire ! La préservation du cadre de vie, le développement économique local, l'agriculture durable, la valorisation des patrimoines et des savoir-faire, l'éducation à l'environnement, l'accueil du public, ... voilà le panel d'actions menées au sein d'un parc naturel, en plus de la sauvegarde de la biodiversité.

Gérer un parc naturel n'est pas l'affaire de quelques techniciens. Il s'agit d'un projet de territoire, porté par ses élus et ses habitants. Car, refusant de mettre la nature « sous cloche », les parcs naturels parient au contraire sur l'Homme pour aider à la préserver.

Un parc naturel n'est pas une réserve naturelle. Une réserve naturelle est un site protégé exclusivement destiné à la sauvegarde de la faune et de la flore. Dans un parc naturel, le défi est de concilier activités économiques, biodiversité et préservation du cadre de vie.



Les parcs naturels wallons

Les parcs naturels ont été créés en Wallonie pour préserver et mettre en valeur des territoires ruraux habités, à forte identité. Leurs paysages et patrimoines remarquables abritent une flore et une faune encore nombreuses et diversifiées qui méritent d'être protégées. Ce sont également des « laboratoires », qui permettent de tester de nouveaux projets, de nouveaux partenariats, qui puissent ensuite être appliqués sur d'autres territoires.

Le premier décret fixant les missions des parcs naturels et leur fonctionnement a été adopté en 1985. Il a été revu en 2008, en élargissant et en précisant les missions des parcs naturels.

10 parcs naturels ont vu le jour en Wallonie :

- 1973 - Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel
- 1991 - Parc naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne
- 1994 - Parc naturel de la Vallée de l'Attert
- 1996 - Parc naturel des Plaines de l'Escaut
- 1997 - Parc naturel du Pays des Collines
- 1998 - Parc naturel Viroin-Hermeton
- 2000 - Parc naturel des Hauts-Pays
- 2001 - Parc naturel des Deux Ourthes
- 2001 - Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier
- 2014 - Parc naturel de Gaume

La Fédération des parcs naturels wallons a été créée en 2002. Il s'agit d'une asbl qui regroupe les 10 parcs naturels reconnus jusqu'à présent. Elle les représente en Wallonie, en Belgique et à l'étranger. La Fédération développe leur visibilité. Elle crée un partenariat et favorise les échanges entre parcs naturels.



*En 1985,
la Wallonie a créé
les Parcs naturels.
À l'heure actuelle,
il en existe 10.*

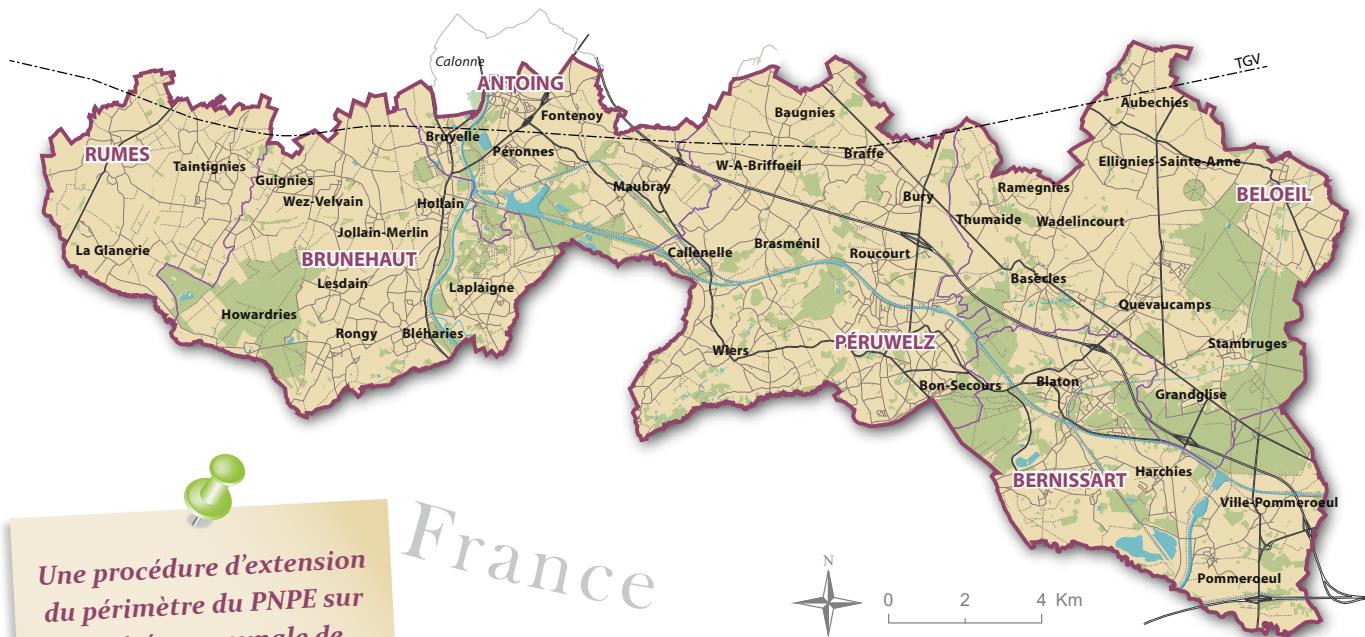
Le PNPE en quelques chiffres



*1996 : année de naissance
6 entités communales
42 villages
26.500 hectares
63.500 habitants*

TOURNAI

LEUZE-EN-HAINAUT



*Une procédure d'extension
du périmètre du PNPE sur
l'entité communale de
Tournai est en cours.*

France



Le PNPE, un territoire rural aux multiples facettes



➤ Plus de 5.000 hectares (près de 20 % du territoire) sont couverts *de forêts et de nombreux boisements*. Citons les massifs forestiers de Bon-Secours, Stambuges et Beloeil, mais aussi les bois de Rongy et Howardries, ou encore de nombreuses peupleraies. Milieux naturels, lieux de détente et de promenade ou encore sources de légendes et traditions, les bois et forêts marquent le territoire de leur empreinte.

.....

L'eau ? L'Escaut bien sûr ! Mais surtout un réseau de 63 km de canaux, comme l'ancien Canal Pommeroel-Antoing, qui convergent vers le Grand Large de Péronnes ou le Nœud de Blaton, et de cours d'eau (l'Elnon, la Calonne, le Ruisseau des Prés, la Verne de Bury ou la Verne de Basècles...) et des centaines d'hectares de zones humides. Sans oublier les nombreuses sources et fontaines... Pensons notamment à la Fontaine bouillante, en forêt de Stambuges, qui titille notre imagination ! Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut est un pays d'eau. Partout, elle lui apporte la vie.

.....



➤ Plus de la moitié du Parc naturel est constituée de *terres agricoles*. Au Nord, on retrouve de grandes cultures, qui ne présentent pas d'obstacles visuels majeurs. Quant au Sud, plus humide, il est jalonné de prairies, et saules têtards. Et n'oublions pas les pépinières de Lesdain, paysage unique en Wallonie !



Ici, c'est la campagne ! *L'habitat rural* traditionnel est bien présent. Il est le témoin de l'histoire de ce territoire : maisons d'éclusiers, d'ouvriers, de carriers, bâtiments agricoles,... Les matériaux les plus courants sont la pierre calcaire, le gré, les briques et les tuiles rouges. En est le témoin le joli village de Taintignies, qui compte encore énormément de petites maisons d'anciens maçons, aux toitures typiques à la Mansard.

Plus de 20% de *sites de grand intérêt biologique*: parcelles forestières, zones humides (plus besoin de présenter les Marais d'Harchies), Mer de Sable à Stamburges, bras-morts de l'Escaut (à Bléharies, Hollain et Antoing), anciennes carrières (comme la Grande Bruyère de Blaton),... abritent une faune et une flore remarquables. Ajoutons à cela la nature « ordinaire » : bords de routes et chemins, parcs publics ou privés, jardins, vergers, haies, alignements d'arbres,... Autant d'espaces qui peuvent contribuer à augmenter la biodiversité.



Châteaux (dont ceux de Beloeil ou Antoing sont les plus remarquables), grandes demeures, églises (telles l'église St Aybert de Bléharies ou l'église du Croncq clocher de Ville-Pommeroeul), chapelles, vieilles fermes (comme la ferme de Bouchenies à Wasmes-A-B ou la ferme de Morlies à Maubray), moulins, arbres remarquables, musées (citons l'Archéosite d'Aubechies et le musée de l'Iguanodon de Bernissart), savoir-faire, traditions et fêtes locales... *C'est notre histoire !*

Un Parc naturel en actions

Une équipe et des partenaires qui agissent pour :



Créer, gérer des espaces naturels pour accueillir une faune et une flore spécifiques.

Zones humides, boisements, anciennes carrières,... mais aussi bords de routes, parcs d'activités économiques, vergers, jardins,... La nature est partout, et mérite qu'on la préserve !

Valoriser la qualité des paysages.

Façonnés par l'Homme et ses activités, les paysages évoluent constamment. Aménagements d'espaces publics, constructions et rénovations, plantations, pose de clôtures,... Les communes et les habitants peuvent bénéficier des conseils et de l'accompagnement de l'équipe du Parc naturel.



Accompagner les agriculteurs vers une agriculture durable.

L'agriculture est une composante majeure du territoire. Pratiques d'élevage et de culture qui préservent l'environnement, diversification, vente à la ferme,... De nombreux agriculteurs prouvent par leur dynamisme qu'une autre agriculture est possible. Ils méritent d'être soutenus et valorisés.





A nimer un réseau local de producteurs, artisans, restaurateurs, commerçants et consommateurs.

Fromages, viandes et charcuteries, pains et pâtisseries, bières et alcools, chocolats, fruits et légumes,... Autant de saveurs produites ou transformées sur place. Pour les faire connaître : création de liens entre les différents acteurs, boutiques « Consommons local », outils de promotion, Quinzaine du goût, Jury des fins Gourmets, paniers gourmands, animations en écoles,...

Sensibiliser à l'environnement qui nous entoure.

Animations scolaires, projets éco-citoyens en écoles, stages pour enfants, ateliers intergénérationnels,... sont de multiples occasions pour les bout'choux et les plus grands de s'imprégner de la nature qui les entoure, de mieux appréhender leur environnement.

Car pour protéger, il faut aimer. Et pour aimer, il faut connaître.



Faire découvrir le territoire et ses richesses

Nature, paysages, patrimoine bâti, culture, savoir-faire,... Notre belle région recèle des richesses parfois insoupçonnées. Circuits de randonnée, sorties nature, balades familiales, rallyes vélo, expositions,... sont autant d'occasions de les (re)découvrir, tout en passant un agréable moment entre amis ou en famille.

Des habitants qui se mobilisent

Au quotidien, vous pouvez agir pour votre territoire :



Aménagez des coins de nature dans votre jardin.

Haie, verger, mare, pré fleuri,... Tous ces aménagements sont de véritables refuges pour la faune et la flore de chez nous. Pensez aussi à éviter l'usage des pesticides !

Vous voulez aller plus loin ? Intégrez le réseau des Éco-jardins !

Participez au maintien de la biodiversité.

Rejoignez l'Observatoire de la biodiversité ; vous aiderez à la réalisation d'inventaires de la faune et de la flore, vous pourrez encoder vos observations,... Vous préférez l'action ? Retrousses vos manches, empoignez coupe-branches et râteaux ; des chantiers nature vous attendent !



Agissez en faveur des paysages qui vous entourent.

Construire ou rénover votre maison, choisir vos matériaux et vos couleurs, poser une clôture, vos choix ont un impact paysager.

Vous souhaitez vous impliquer autrement ? Parrainez un paysage, et participez à l'Observatoire transfrontalier des paysages.





Consommez « durable ».

Acheter du pain cuit sur place, se fournir en fruits et légumes locaux et de saison, consommer la viande ou les produits laitiers issus d'un élevage de la région,... Quelle que soit l'heure, vous pouvez « manger » le territoire. Et n'hésitez pas à aller à la rencontre de ces artisans, que ce soit lors de portes ouvertes, de la Quinzaine du goût, ou simplement pendant vos achats ; ils partagent leur passion avec beaucoup de plaisir...

Explorez trucs et astuces pour réduire votre impact sur l'environnement.

Économies d'eau et d'énergie, réduction et tri des déchets, mobilité douce,... : Adoptez l'éco-citoyenne attitude à l'école, à la maison.



Soyez concernés par la nature, l'histoire et le dynamisme de notre région.

Vous impliquer dans des projets au sein de votre commune ou du Parc naturel, vous intéresser à leurs patrimoines, ou tout simplement vous balader... Vivez votre territoire !





**Parc naturel
PLAINES
DE L'ESCAUT**

La Maison du Parc naturel

Située à Bon-Secours (PÉRUWELZ), elle abrite les bureaux de l'équipe technique.

Besoin d'un renseignement, d'un conseil ? Envie de vous impliquer dans un projet du territoire ?

Nous sommes à votre disposition !

L'espace d'accueil vous informe sur les nombreuses possibilités de randonnée, les produits locaux, les sites naturels et touristiques du Parc naturel et de Wallonie picarde.

Par ailleurs, vous pouvez y visiter les différents espaces de l'Escaut forestière, véritable porte d'entrée sur la forêt de Bon-Secours, et prolonger cette visite par une balade en forêt.

Parc naturel des Plaines de l'Escaut

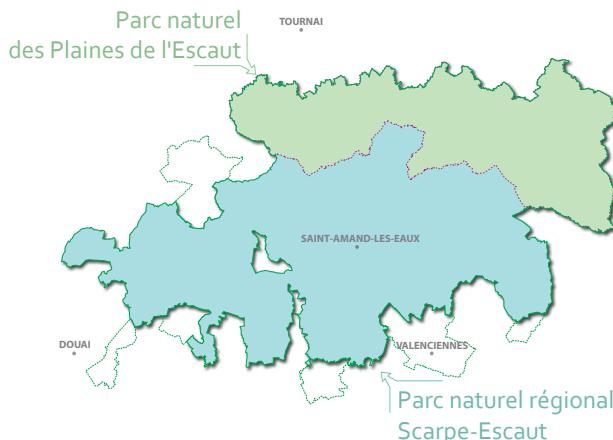
31, rue des Sapins • 7603 BON-SECOURS
+ 32 [0]69/77.98.10 • Fax : + 32 [0]69/77.98.11

accueil@pnpe.be

www.plainesdelescaut.be

 www.facebook.com/plaines.delescaut

La nature n'a pas de frontières.



Le *Parc naturel des Plaines de l'Escaut* (PNPE) est associé au *Parc naturel régional Scarpe-Escaut* (PNRSE). Ensemble, ils forment le *Parc naturel transfrontalier du Hainaut* (PNTH).



Antoing - Boleoil - Bernissart - Brunehaut - Péruwelz - Rumes



Éditeur responsable : PNPE

Réalisation et mise en page : © PNPE - Mars 2016

Photos : Samuel Dhote, Coralie Cardon, PNPE

Impression : Imprimerie Deffrenne



Avec le partenariat de :

